



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 décembre 2023

DÉLIBÉRATION N°2023-062

OBJET : Décision modificative pour la Commune

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 15
Pouvoir(s) : 4
Absent(s) : 8

Le dix-huit décembre deux mille vingt-trois, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Isabelle CAMBIER, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Claire GUEGUIN pouvoir à Anne Sophie DA COSTA, Frédéric GRACIA pouvoir à Christian VEILLAT, Aurore BAUGE pouvoir à Michel DUCROUX, Christophe GUYOT pouvoir à Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membres absent(s) :

Claire GUEGUIN, Frédéric GRACIA, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Aurore BAUGE, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Aurélie HENault.

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard PORA

Afin de régler les charges du personnel du budget général, il convient d'augmenter les crédits au chapitre 012 et 65.

Désignation	chapitre	article	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Dep fonctionnement	011	6042-020	- 27 850 €	
Dep fonctionnement	012	64111-020		+25 000 €
Dep fonctionnement	65	65311-020		+250 €
Dep fonctionnement	66	66111-01		+ 2 600 €

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Christiane LEPEIRE
Maire de Saint-Georges-sur-Baulche

Envoyé en préfecture le 22/12/2023

Reçu en préfecture le 22/12/2023

Publié le 22/12/2023

ID : 089-218903466-20231218-2023_062-DE

